***Rythmes scolaires : ils réclament l'abandon de la réforme***

Rédigé par Cédric SOULIÉ - Le 15/10/2013 - 16:21 / modifié le 15/10/2013

**Le Snudi-Fo persiste et signe. Le syndicat enseignants, rejoint ce mardi par FO territoriaux et quelques animateurs des écoles, a demandé audience au préfet de Maine-et-Loire pour lui déposer une motion contre la réforme des rythmes scolaires.**



Magali Lardeux (à dr.), secrétaire départementale de Snudi-FO, devant la préfecture de Maine-et-Loire, ce mardi après-midi.

Une petite centaine de manifestants à l'appel de Snudi-Fo et de FO territoriaux se sont postés devant la préfecture de Maine-et-Loire à Angers, ce mardi après-midi, afin de crier leur désaccord face à la mise en place de la réforme de rythmes scolaires à Angers et dans le département (9 communes).

"*Alors que le 12 février dernier, 60 % des professeurs des écoles étaient grévistes pour exiger l'abrogation du décret dans le Maine-et-Loire, dix communes sont passées en force en appliquant ces nouveaux rythmes scolaires*", reproche Magali Lardeux, secrétaire départementale de Snudi-FO.

Le syndicat enseignant pointe du doigt un réel manque d'organisation dans les écoles publiques du primaire, voire "*un désordre généralisé ou la confusion entre le scolaire et le périscolaire règne, menaçant les garanties statutaires des enseignants et des agents territoriaux et le bien-être des enfants*".

Dégradations des conditions de travail, enfants fatigués, professeurs au bord de la crise de nerf, larmes et cris chez les ATSEM (Agent spécialisé des écoles maternelles), heures sup' non payées pour les animateurs…, la liste des doléances est longue et ne cesse d'augmenter de jour en jour, selon le Snudi-FO.

Dans les rangs, un animateur angevin, qui préfère garder l'anonymat par peur de représailles, n'y va pas de main morte non plus : "*Mes heures complémentaires ne me sont pas payées, je suis passé depuis septembre de 8 à 22 heures supplémentaires*, annonce-t-il. *Et en plus, c'est une réelle débandade dans l'école où je travaille avec des questions sérieuses liées à la sécurité des enfants : avec la réforme, nous sommes passés à 1 animateur pour 14 enfants au lieu de huit lors des activités périscolaires. C'est du grand n'importe quoi !*"

"*La situation est grave*, ajoute Magali Lardeux. *Et voilà, pourquoi nous demandons la suspension immédiate du dispositif et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires*".

Ce mardi après-midi, une délégation a été reçue par le préfet de Maine-et-Loire. Elle lui a remis une motion, à l'attention du ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, sur laquelle on pouvait lire "*Puisque le ministre fait la sourde oreille, c'est la question de la grève qui est à l'ordre du jour*".